

**Date de convocation :**  
Le 7 septembre 2023

**NOMBRE :**  
- de conseillers : 23  
- de présents : 19  
- de votants : 23

**N° d'inscription de l'acte soumis  
à l'obligation de transmission  
au Représentant de l'Etat :**  
51\_2023

**Secrétaire de Séance :**  
Mme Virginie SOIGNEUX

**OBJET :**

- Passation d'un marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux

**Ainsi fait et délibéré en séance  
les jours, mois et an susdits**  
Le Maire

  
François ERLEM

Le Maire :  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 14 septembre 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

**Étaient présents (19) :**

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, François BLAT, Fanny RICHARD, Charles BENJABEN, Valérie MAHIEU, Xavier LACAILLE, Virginie SOIGNEUX, Sandrine MERCIER, Sabine HENNEBERT, Simon BRASSART, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Stéphane SANSONE, Anne-Françoise MARECHAL, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

**Ont donné pouvoir (4) :** Simon BRASSART donne pouvoir à François BLAT, Marie-Claire DELAIRE donne pouvoir à Annick CORNELIS, Sabine TROUILLET donne pouvoir à Françoise DUPUIITS, Michaël DELATTRE à François ERLEM

La commune de Landrecies a lancé une procédure d'appel d'offres pour l'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux.

La date prévisionnelle de début des prestations est prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour une durée de 8 ans ferme.

Le marché est composé comme suit :

- Prestation forfaitaire de fourniture de combustible nécessaire au chauffage avec un intéressement sur économies d'énergie (P1 MT 1)
- Prestation unitaire de fourniture de combustible nécessaire à la production ECS traitée (P1/2) ;
- Prestation forfaitaire de conduite et d'entretien des installations de distribution de chaleur, des installations de distribution ECS et des installations de traitement d'eau (P2) ;
- Prestations forfaitaires de surveillance et de contrôle nécessaires au suivi des installations de production, de distribution ECS (P2) ;
- Prestations forfaitaires de garantie totale des installations avec répartition, réparation et remise en état, renouvellement de matériel (P3).

L'estimatif du marché a été valorisé à partir de l'ancien marché :

P1 TOTAL € HT/an	105 000 € HT
P2 TOTAL € HT/an	23 000 € HT
P3 TOTAL € HT/an	33 000 € HT
<b>TOTAL € HT/an</b>	<b>161 000 € HT</b>
TVA	32 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>193 200 € TTC</b>

Suite à la procédure, un seul candidat a remis une offre. Il s'agit d'Engie Solutions, sis Immeuble Oxygène, 10 avenue de l'horizon, CS80018, 59651 VILLENEUVE D'ASCQ.

Les montants proposés sont les suivants :

P1 TOTAL € HT/an	96 01	Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 Publié le ID : 059-215903311-20230914-51_2023_02-DE
P2 TOTAL € HT/an	23 62	
P3 TOTAL € HT/an	30 03	
<b>TOTAL € HT/an</b>	<b>149 672, 09 € HT</b>	
TVA	29 934, 42 €	
<b>TOTAL</b>	<b>179 606, 51 € TTC</b>	

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 septembre 2023, a décidé d'attribuer le marché Engie Solutions, sis Immeuble Oxygène, 10 avenue de l'horizon, CS80018, 59651 VILLENEUVE D'ASCQ pour le montant précité.

**Sur ces bases, le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

De valider la décision de la commission d'appel d'offres du 14 septembre 2023 et d'attribuer le marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux à la société Engie Solutions pour les montants précités et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces du marché